



Communiqué de presse. Romont, le 4 décembre 2009.

## **La mobilité douce ? Aussi à Romont svp!**

**Les Verts du district de la Glâne ont pris note de la mise en consultation par la commune de Romont du carrefour provisoire de Belle-Croix. Les Verts sont soucieux de la sécurité de chaque usager. Ils demandent à l'exécutif de prendre des mesures en faveur des piétons et des cyclistes ! L'effort à fournir pour la mobilité douce est encore important.**

Réunis en assemblée, les Verts glânois, soucieux du confort et de la sécurité de chaque utilisateur, qu'il soit cycliste, piéton ou automobiliste, font les constats et les propositions suivantes :

Nous proposons d'appliquer à tous les passages pour piétons un îlot central et de les rapprocher du rond-point. Ce rapprochement évite également de hacher le trafic.

Nous demandons que la commune prenne de toute urgence des mesures pour préserver la sécurité aux abords de cette zone en limitant la prise de vitesse des véhicules, par des gendarmes couchés ou par l'aménagement d'un nouveau rond-point par exemple.

En effet, depuis ce nouveau carrefour, la circulation en direction du lieu-dit La Parqueterie est devenue prioritaire suite au réaménagement de la route d'Arrufens. Les automobiles sont désormais en fort dépassement de la vitesse maximale autorisée à la hauteur des arrêts de bus Sulmoni. Cette zone est fréquentée par les centaines d'écoliers du Cycle d'Orientation, ainsi que par des pendulaires piétons, cyclistes et automobilistes du quartier du Pré de la Grange.

C'est avec étonnement que nous constatons que les cyclistes sont oubliés de ces nouveaux aménagements communaux ! Les cyclistes sont des usagers de la route vulnérables qui doivent bénéficier d'une attention et d'une protection particulières. D'ailleurs, le conseil communal a soutenu dernièrement la pétition de Pro Vélo demandant la réalisation de plus de pistes cyclables par le Canton.

Nous demandons que l'élargissement du carrefour de la Belle-Croix en rond-point intègre un réseau cyclable avec une signalisation adéquate. Ceci afin de relier la ville au réseau cyclable existant destiné au trafic pendulaire entre les localités, selon les prescriptions de la planification cantonale de 1995. Ces propositions contribueront également à améliorer la vie des automobilistes, puisque en l'état le risque demeure de renverser un usager plus vulnérable dont la voie est insuffisamment sécurisée.

Le groupe des Verts glânois espère que le conseil communal saura prendre les bonnes décisions en garantissant la sécurité de chaque usager et la qualité de vie de tous.

Contact :

Luc Bardet, vice-président des Verts fribourgeois et responsable régional des Verts glânois : 079 449 91 21